

Une CCATM sur mesure, loin de l'intérêt général

Nous n'émettons aucun jugement sur les personnes candidates, dont les profils sont respectables et les candidatures légales. C'est le choix politique du Collège qui pose problème. Il accentue un déséquilibre, déjà accentué par le discrédit de la précédente CCATM, qui semble avoir découragé toute une série de candidatures issues de la société civile, en particulier chez les jeunes et parmi les profils socio-économiques variés que compte notre commune.

Le Conseil communal s'est réuni ce lundi 26 mai pour statuer sur la composition de la nouvelle Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). La majorité a voté, sans modification, la proposition du Collège communal. Aucun des arguments que nous avons avancés en faveur d'une représentation plus équilibrée et plus ouverte n'a été retenu.

Pourtant, l'enjeu est majeur. Cette commission est censée incarner une diversité de regards sur les questions d'aménagement du territoire : elle doit intégrer des profils variés pour représenter toutes les réalités de notre commune. Or, le choix opéré par la majorité municipale aboutit à une composition fortement déséquilibrée.

Une part importante des membres retenus sont issus ou liés à des secteurs économiques spécifiques. Ces secteurs, bien que parfaitement légitimes à être entendus, ne reflètent qu'une minorité de la population. À l'inverse, des profils citoyens, associatifs, jeunes ou engagés dans les transitions sociale et environnementale sont quasi absents. Le résultat : une CCATM qui ne ressemble pas à la diversité de Beauvechain.

Plus préoccupant encore : plusieurs membres effectifs désignés présentent des liens directs ou indirects avec les pouvoirs publics, les services administratifs ou des activités concernées par les avis de la commission. Une telle situation soulève légitimement des questions sur leur capacité à formuler des avis libres et indépendants. Une commission consultative ne peut fonctionner efficacement si plane sur elle un doute structurel quant à la neutralité de ses membres.

Enfin, nous regrettons également que plusieurs candidats indépendants et qualifiés, porteurs d'un regard critique ou d'une approche collective, aient été écartés, parfois malgré une expérience ou une implication de longue date. Ces choix posent question : veulent-ils vraiment une commission qui conseille de manière libre et plurielle ?

Nous continuerons à défendre une gouvernance où les institutions consultatives sont des espaces d'écoute, de débat et d'intérêt général. Une CCATM crédible doit être un lieu d'équilibre, pas un prolongement des rapports de force résultant des fractures que nous avons pu observer au sein de la population ces dernières années. Beauvechain mérite mieux.